

La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

CHE 110.099.420 - ISSN 2296-4673

Clap de fin pour la Fondation Archives Vivantes



Après presque un quart de siècle de fonctionnement, notre Fondation va céder ses dossiers, ses documents et une partie de sa bibliothèque aux Archives de l'Etat de Neuchâtel qui vont créer un fonds spécial avec l'ensemble des collections arrêtées au 31 décembre 2024. Celles-ci vont être transférées dans le courant de cette année.

Le Conseil de fondation a saisi cette occasion d'assurer la pérennité de ses recherches généalogiques, héraldiques et historiques en faveur de la mémoire des familles suisses après avoir cherché en vain, au cours de ces deux dernières années, la possibilité de rallier un organisme local poursuivant les mêmes buts.

Les raisons de la cessation d'activité de la FAV sont multiples. Les principales en sont l'exiguïté des locaux, la difficulté de recruter de nouveaux archivistes et animateurs bénévoles et le vieillissement du président fondateur qui, à l'aube de ses quatre-vingts ans voit sa santé décliner et souhaiterait passer le flambeau.

Le Conseil de Fondation saisit cette occasion pour remercier tous les Amis de la Fondation Archives Vivantes qui ont permis son bon fonctionnement pendant toutes ces années.

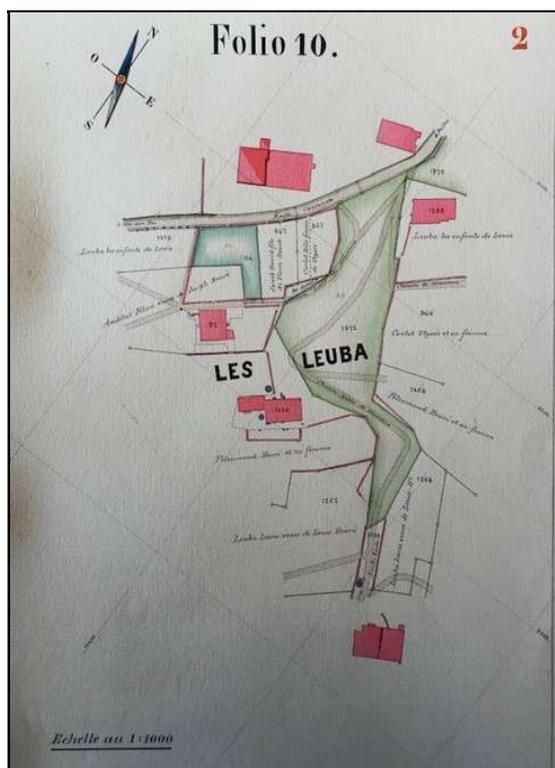


2003 - 2025 : le temps d'une génération...

Les 200 ans des « Clématites » à La Côte-aux-Fées

La première mention de l'existence d'un bâtiment à l'emplacement des Leuba 5 semble remonter à 1811 lorsque **Louis Théophile Leuba** né en 1791 à La Côte-aux-Fées, fils de Jaques Henri (1757-1802) et de Rose Marguerite Leuba-Leuba, possède en ce lieu un rural de 71 x 46 pieds (env. 22 m x 15 m). Le millésime gravé dans un cartouche sur le linteau de la porte mentionne toutefois le millésime 1825.

En 1828, **Antoine Robert-Nicoud (-Crétenet)** est propriétaire de la maison qu'il a entièrement reconstruite. Le bâtiment mesure alors 75 x 47 pieds et son toit est couvert de clavins (sic). Nous retiendrons donc, par commodité, l'année 1825 qui doit correspondre à la date du chantier de reconstruction.



Plan cadastral incluant l'agrandissement de 1850

1850 - Première génération :

Joseph Pétremand-Piaget (1821-1901), arrière grand-père de Marinette Nusslé-Juvet, qui est propriétaire de la maison en 1850.

Il construit une grange-écurie de 37 x 28 pieds.

En 1875, l'immeuble mesure 22,5 x 15,5 m.



Photographie prise au tournant du 20^e siècle



Peinture naïve anonyme non datée
(après réfection du bâtiment)

En 1902, sa veuve **Félicie Pétremand-Piaget et ses enfants** héritent de la propriété.

1902 - Deuxième génération :

Eva Pétremand-Juvet (1877-1963), grand-mère maternelle de la fratrie Juvet en devient propriétaire jusqu'en 1952.

1952 - Troisième génération :

Dorothée (Dorette) Juvet-Pétremand (1911-2005), est propriétaire de la maison dès 1952.

L'immeuble est dit alors mesurant 22 x 13,8 m.

Son époux **Rémy Juvet** (1912-1988) transforme le rural en atelier d'horlogerie (terminage) et construit un petit bâtiment comprenant deux garages (6,1 x 6,5 m) au bord de la RC. L'atelier occupera une douzaine de collaborateurs, sans compter les nombreuses ouvrières à domicile.

Au décès de Remy Juvet, Dorette Juvet fait refaire la toiture et une partie des ouvertures de la maison familiale.

Au décès de Mme Dorette Juvet-Pétremand, Marinette et Eric Nusslé-Juvet, parents de

quatre enfants et locataires depuis 1990, rachètent progressivement les parts des membres restants de l'hoirie. Claudette Breitler-Juvet choisit de convertir sa part en reprenant l'atelier que le couple transforme en maison d'habitation mitoyenne.

Une parcelle de terrain d'environ 1800 m² lui est cédée avec le bâtiment.

2007 - Quatrième génération :

Marinette Nusslé-Juvet devient unique propriétaire de la maison, des garages, des terres agricoles et de la forêt en 2007. La maison est dès lors appelée "Les Clématites". Transmise au sein de la famille par les femmes depuis quatre générations, elle reste légitimement la maison familiale dont les descendants de la propriétaire actuelle, quatre enfants et neuf petits-enfants composent aujourd'hui les cinquième et sixième générations. Toute la famille se réunit cette année pour célébrer le deux centième anniversaire de la propriété et les noces d'émeraude des propriétaires.

Eric Nusslé et Marinette Nusslé-Juvet investissent leurs économies dans des travaux d'entretien et de rénovation devenus urgents, tels que réfection des salles de bains, nouveau chauffage, suite de la pose de fenêtres à double vitrage, réfection de l'appartement de l'étage aujourd'hui dédié aux enfants et petits-enfants, construction d'un couvert sur la terrasse située "en bise", plantation d'arbres, etc.

Les parcelles sont regroupées autour de la maison lors du remaniement parcellaire toujours en cours. Les garages sis au bord de la route cantonale, de même que la forêt, sont vendus au jeune propriétaire de l'ancienne ferme de la famille Juvet, habitée quelques années par le sculpteur métallier Robert Jacot-Guillarmod.

La parcelle "habitation" est séparée de la partie "agricole" qui reste louée à la famille Leuba, selon un bail reconduit depuis 1946.

Comme pour plusieurs hameaux de la commune, ici c'est le patronyme des habitants qui est à l'origine du toponyme "Les Leuba" et non l'inverse, d'où l'absence de "s" terminal.

Dès 2024 l'appartement du haut devient un appartement de vacances destiné aux 5^e et 6^e générations.



"Les Clématites" aujourd'hui



Photographie aérienne du hameau "Les Leuba", à La Côte-aux-Fées, prise le 22 septembre 2007



« Les Clématites », Les Leuba 5, 2117 La Côte-aux-Fées vers 1990